



CONCOURS 3^e VOIE D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION
PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE - 2019

Epreuves écrites d'admissibilité du 26 mars 2019

2^{ème} EPREUVE

Série de questions portant sur la résolution d'un cas pratique relatif à une situation à laquelle un adjoint territorial d'animation principal de 2^{ème} classe peut être confronté.

Durée : 1 H 30

Coefficient : 3

**IL SERA TENU COMPTE DE LA PRESENTATION AINSI QUE DE L'ORTHOGRAPHE
(RETRAIT DE 1 A 2 POINTS EN CAS DE PRESENTATION NEGLIGEE, DE FAUTES
D'ORTHOGRAPHE OU D'ERREURS DE SYNTAXE)**

CONSIGNES A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

Aucun signe distinctif ne doit apparaître sur votre copie ou le sujet : ni votre prénom ou votre nom, ni votre n° de convocation, ni votre signature ou paraphe...

Seuls sont autorisés les stylos non effaçables, plumes ou feutres d'encre NOIRE ou BLEUE (sont interdits les billes effaçables type « friXion »). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.

Les feuilles de brouillon (de couleur) ne seront pas notées par les correcteurs.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Le présent document comporte 2 pages dont 1 page d'énoncé.

Vous êtes adjoint d'animation principal de 2ème classe au sein d'un service Enfance Jeunesse d'une commune de 5 000 habitants. Les élus souhaitent mettre en place un événement autour du jeu, ouvert à l'ensemble de la population. Dans ce cadre, on vous demande de réfléchir à ce projet.

1. Définissez les intérêts du jeu, notamment pour les enfants ? (4 points)
2. Déterminez les objectifs de ce projet ? (6 points)
3. Présentez quelles actions peuvent être mises en place dans ce cadre-là ? (6 points)
4. Exposez comment vous comptez évaluer cette action ? (4 points)